

AVENANT n° 1 à l'accord de branche du 4 février 2020 relatif à la mise en œuvre de la Pro-A dans la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires – IDCC 1517

*(Étendu par arrêté ministériel du 19 octobre 2021 ; JORF du 21 octobre 2021.
Modifie l'accord du 4 février 2020. Entré en vigueur le 21 octobre 2021
pour une durée indéterminée.)*

Préambule

Les partenaires sociaux rappellent que les entreprises de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires (CDNA) ont signé le 4 février 2020 un accord relatif à la mise en œuvre du dispositif de la Pro-A dans la branche. Cet accord a été étendu par arrêté du 25 août 2020 (JORF du 5 septembre 2020).

Les raisons pour lesquelles les partenaires sociaux ont mis en place ce dispositif en 2020 et qui justifient de le compléter avec de nouvelles certifications se sont renforcées : le commerce de détail non alimentaire est un secteur qui doit fortement s'adapter aux nouvelles demandes des consommateurs et la crise sanitaire a accéléré ce processus. Les commerces physiques ne cessent d'évoluer pour devenir des points de vente hybrides, digitaux et physiques.

L'élévation du niveau de compétences et de qualification des salariés de la branche est donc une nécessité afin de répondre aux défis du commerce de demain. Les emplois actuels sont en effet confrontés au risque d'obsolescence des compétences dans de nombreux métiers.

Les partenaires sociaux rappellent que la loi du 5 septembre 2018 a créé un nouveau dispositif afin de redynamiser les modalités de formation ouvertes aux salariés : la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A). Le dispositif Pro-A permet aux salariés, notamment ceux dont la qualification est insuffisante au regard de l'évolution des technologies ou de l'organisation du travail, de favoriser leur évolution ou leur promotion professionnelle et leur maintien dans l'emploi.

Dans l'accord signé le 4 février 2020, les partenaires sociaux ont déterminé, pour la branche, les bénéficiaires, l'objet et la forme du dispositif, les modalités de sa mise en œuvre, ainsi que les formations et certifications professionnelles éligibles à la Pro-A. Cet accord traite aussi des thèmes du tutorat et du financement de la formation.

La branche du CDNA a constitué sa liste de certifications professionnelles éligibles à la Pro-A à partir de 4 familles de métiers stratégiques pour lesquels le renforcement et l'acquisition de compétences nouvelles étaient nécessaires :

- La vente : Employé de commerce / Vendeur, Conseiller vente / Manager d'un point de vente, Responsable de magasin / Animateur de réseau
- La logistique : Agent logistique, Préparateur de commandes, Réceptionnaire / Responsable d'équipe logistique / Responsable d'exploitation logistique
- Le merchandising : Responsable Merchandiser / Visuel Merchandiser / Merchandiser
- La data : UX Designer / Data Analyst, Data Miner

La liste des formations et certifications éligibles a été élaborée dans le cadre de la Commission Professionnelle Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) du CDNA et a été annexée à l'accord du 4 février 2020.

Conformément à ce que les parties signataires avaient envisagé dans l'accord du 4 février 2020, les partenaires sociaux ont décidé d'actualiser la liste des formations éligibles à la Pro-A à la suite des travaux menés par la CPNEFP au cours des réunions du 12 mars, du 23 avril, du 26 mai et du 10 juin 2021.

Les parties signataires ont donc décidé ce qui suit :

Article 1^{er} – Liste complémentaire des formations et certifications éligibles à la Pro-A

Les partenaires sociaux de la branche ont considéré que les 4 familles de métiers stratégiques pour lesquels le renforcement et l'acquisition de compétences nouvelles sont nécessaires et qui ont été définies le 4 février 2020 restent les mêmes.

C'est donc sur cette base qu'une liste complémentaire de certifications professionnelles éligibles à la Pro-A a été élaborée :

• 1.1. Certifications remplaçant des intitulés figurant dans l'accord du 4 février 2020, étendu par arrêté du 25 août 2020, et dont l'enregistrement au RNCP est arrivé à échéance

Onze certifications remplacent des intitulés figurant dans l'accord étendu du 4 février 2020 (cf. arrêté du 25 août 2020, art. 1, alinéa 1), dont l'enregistrement est arrivé à échéance et qui ont fait l'objet d'une réinscription au RNCP.

Six certifications concernent les métiers de la vente et correspondent au renouvellement de l'inscription au RNCP avec un certificateur identique :

1. **CAP « Équipier polyvalent du commerce » (RNCP34947). Niveau : 3. Date d'échéance : 31-08-2025.** Renouvellement du CAP « Employé de commerce multi-spécialités » (RNCP684), qui arrivera à échéance le 31-08-2021.
2. **Titre RNCP « Employé polyvalent du commerce et de la distribution » (RNCP35010). Niveau : 3. Date d'échéance : 14-10-2025.** Renouvellement du Titre RNCP « Employé polyvalent du commerce et de la distribution » (RNCP28736), arrivé à échéance le 05-08-2020.
3. **Titre professionnel « Assistant manager d'unité marchande » (RNCP35233). Niveau : 4. Date d'échéance : 16-02-2026.** Renouvellement du Titre professionnel « Responsable de rayon » (RNCP1893), arrivé à échéance le 15-02-2021.
4. **Titre RNCP « Manager de rayon » (RNCP34558). Niveau : 5. Date d'échéance : 24-04-2025.** Renouvellement du Titre professionnel « Manager de rayon » (RNCP13355), arrivé à échéance le 21-04-2020.
5. **Titre RNCP « Chargé de clientèle » (RNCP 34809). Niveau : 5. Date d'échéance : 23-07-2025.** Renouvellement du Titre RNCP « Chargé(e) de clientèle » (RNCP 32204), arrivé à échéance le 23-08-2020.
6. **Titre RNCP « Responsable commercial et marketing » (RNCP35540). Niveau : 6. Date d'échéance : 19-04-2024.** Renouvellement du Titre « Développeur marketing et commercial » (RNCP28130), arrivé à échéance le 23-08-2020.

Deux certifications concernent les métiers de la logistique et correspondent au renouvellement de l'inscription au RNCP avec un certificateur identique :

7. **Titre RNCP « Opérateur logistique polyvalent » (RNCP35144). Niveau : 3. Date d'échéance : 16-12-2023.** Renouvellement du Titre professionnel « Opérateur logistique polyvalent » (RNCP28737), arrivé à échéance le 05-08-2020.

8. **BTS « Gestion des transports et logistique associée » (RNCP35400). Niveau : 5. Date d'échéance : 01-01-2024.** Renouvellement du BTS « Transport et prestations logistiques » (RNCP 12798), arrivé à échéance le 31-08-2020.

Une certification concerne les métiers de la logistique et correspond au remplacement d'une certification arrivée à échéance au RNCP, avec un certificateur différent (l'AFTRAL) :

9. **Titre « Responsable en logistique » (RNCP34198). Niveau : 6. Date d'échéance : 10-09-2024.** Remplace le Titre « Responsable en logistique de distribution » (RNCP26190), arrivé à échéance le 23-08-2020.

Deux certifications concernent les métiers du merchandising et correspondent au renouvellement de l'inscription au RNCP avec un certificateur identique :

10. **Titre RNCP « Visual merchandiser » (RNCP35088). Niveau : 5. Date d'échéance : 18-11-2023.** Renouvellement du Titre RNCP « Visual merchandiser » (RNCP23651), arrivé à échéance le 07-08-2020.
11. **Titre RNCP « Responsable visuel merchandiser » (RNCP34790). Niveau : 6. Date d'échéance : 23-07-2023.** Renouvellement du Titre RNCP « Responsable visuel merchandiser » (RNCP23790), arrivé à échéance le 23-08-2020.

• **1.2. Certifications figurant dans l'accord du 4 février 2020, exclues de l'extension par l'arrêté du 25 août 2020, et réinscrites au RNCP sous un nouveau numéro**

Deux certifications figurant dans l'accord du 4 février 2020 ont été exclues de l'extension par l'arrêté du 25 août 2020 (art. 1, alinéa 4), leur enregistrement étant arrivé à échéance, et ont été ultérieurement réinscrites au RNCP sous un nouveau numéro.

Ces deux certifications concernent les métiers de la logistique :

1. **Titre professionnel « Cariste d'entrepôt » (RNCP 34857). Niveau : 3. Date d'échéance : 28-07-2025.** Renouvellement du Titre professionnel « Cariste d'entrepôt » (RNCP 310), arrivé à échéance le 28-07-2020.
2. **Titre professionnel « Préparateur de commandes en entrepôt » (RNCP 34860). Niveau : 3. Date d'échéance : 28-07-2025.** Renouvellement du Titre professionnel « Préparateur de commandes en entrepôt » (RNCP 311), arrivé à échéance le 28-07-2020.

Les partenaires sociaux soulignent l'importance de ces certifications pour les salariés et les entreprises de la branche, afin de s'adapter aux évolutions du marché et aux mutations des métiers de la logistique.

• **1.3. Certifications des métiers de la vente et de la data correspondant à une nouvelle inscription sur la liste des formations éligibles à la Pro-A dans la branche**

Se fondant sur l'analyse des formations utilisées pour les contrats en alternance (professionnalisation et apprentissage) dans la branche, les partenaires sociaux ont souhaité ajouter à la liste des certifications éligibles à la Pro-A dans la branche des certifications mettant l'accent sur les compétences innovantes et sur la digitalisation.

Onze certifications concernent les métiers de la vente :

1. **BAC PRO « Métiers du commerce et de la vente / option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale » (RNCP32259). Niveau : 4. Date d'expiration : 01-01-2024.** Remplacement du BAC PRO « Commerce ». L'option A de cette certification figure déjà dans l'accord de branche étendu du 4 février 2020.

Les compétences en prospection clientèle (bloc RNCP32259BC01), en veille commerciale et en réalisation de la vente dans un environnement multicanal (bloc RNCP32259BC02), en fidélisation de la clientèle et développement de la relation client (bloc RNCP32259BC04) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

- 2. Titre « Responsable de la performance commerciale et du marketing digital » (RNCP31967). Niveau : 6. Date d'échéance : 21-12-2022.**

Certification axée sur l'accompagnement des entreprises dans leur transformation numérique et sur l'appropriation du web dans la relation client. Les compétences relatives à l'utilisation des nouvelles technologies dans les actions de prospection et de fidélisation (bloc RNCP31967BC02) et au développement de l'activité commerciale sur le web (bloc RNCP31967BC03) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

- 3. Titre « Responsable marketing commerce et expérience client » (RNCP35261). Niveau : 6. Date d'expiration : 10-02-2023.**

Certification insistant sur le développement du multicanal, sur la réactivité par rapport à l'évolution des besoins des clients et sur les enjeux de la data. Les compétences relatives à la réalisation des études de marché (bloc RNCP35261BC01), à la définition de la stratégie marketing et commerciale (bloc RNCP35261BC02), au pilotage du plan d'action (bloc RNCP35261BC03) et à l'utilisation d'outils de planification et de reporting dans le management de l'équipe (bloc RNCP35261BC04) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

- 4. Licence Pro « E-commerce et marketing numérique » (RNCP30060). Niveau : 6. Date d'expiration : 01-01-2024.**

Certification prenant en compte le développement du marketing propre aux usages numériques. Les blocs de compétences Usages numériques (RNCP30060BC01), Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP30060BC02), Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication (RNCP30060BC06), Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation (RNCP30060BC08) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

- 5. Titre « Responsable de communication » (RNCP34919). Niveau : 6. Date d'expiration : 14-09-2025.**

Certification mettant l'accent sur le pilotage par projet des canaux digitaux, sur la veille et les techniques de création de contenus digitaux et sur l'expérience utilisateur dans un environnement cross-canal et omnicanal. Les compétences relatives à la communication online (bloc RNCP34919BC02), à la conception de support de communication digitaux centrés sur l'expérience utilisateur (bloc RNCP34919BC03), à la veille sur les usages et les tendances, aux plans d'action de communication digitale et sociale média et à l'animation d'une communauté digitale (bloc RNCP34919BC04), à l'animation d'équipe et au pilotage de projets omnicanal (bloc RNCP34919BC05) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

- 6. Titre « Chargé de marketing et promotion » (RNCP34581). Niveau : 6. Date d'expiration : 24-04-2023.**

Les compétences relatives à la veille technique des outils digitaux et à l'utilisation des outils numériques (bloc RNCP34581BC01), à la définition d'un plan marketing cross canal (bloc RNCP34581BC02), à l'élaboration des contenus sur internet et à la gestion du référencement et de l'e-réputation (bloc RNCP34581BC03) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

- 7. DIPLOVIS « Responsable du marketing et du développement commercial » (RNCP35025). Niveau : 6. Date d'expiration : 31-08-2025.**

Les compétences relatives à la veille stratégique (bloc RNCP35025BC01), à la valorisation du parcours et de l'expérience client en digital et en omnicanal (bloc RNCP35025BC02) et au pilotage

de l'équipe opérationnelle (bloc RNCP35025BC04) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

8. Titre « Responsable du développement et du pilotage commercial » (RNCP34524). Niveau : 6. Date d'expiration : 30-03-2023.

Certification qui a fortement évolué pour prendre en compte les compétences techniques liées au digital et au e-commerce, ainsi que la fusion de la force de vente et du marketing dans les entreprises, notamment les PME. Les compétences relatives à l'analyse de marché et à la stratégie commerciale (bloc RNCP34524BC01), au développement du portefeuille clients (bloc RNCP34524BC02), au marketing digital (bloc RNCP34524BC03), et aux outils de management de l'équipe commerciale (bloc RNCP34524BC04) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

9. Titre « Manager du développement commercial » (RNCP34994). Niveau : 7. Date d'expiration : 14-10-2025.

Les compétences mettant en œuvre de nouveaux outils pour définir la stratégie commerciale (bloc RNCP34994BC01), optimiser la relation client (bloc RNCP34994BC02) et piloter la performance des activités commerciales (bloc RNCP34994BC04) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

10. Titre « Manager du marketing et de la stratégie commerciale » (RNCP34806). Niveau : 7. Date d'expiration : 23-07-2025.

Certification prenant en compte la transformation digitale et la disponibilité accrue de données massives. Les compétences s'inscrivent globalement dans le cadre des objectifs de la Pro-A, en particulier les blocs RNCP34806BC01 (Déterminer la stratégie marketing et proposer une offre innovante) et RNCP34806BC03 (Piloter et mettre en œuvre les actions de communication et de marketing digital).

11. Titre « Manager opérationnel d'activités » (RNCP35585). Niveau : 7. Date d'expiration : 19-05-2024.

Les compétences relatives à l'analyse des données préalable à l'élaboration de la stratégie (bloc RNCP35585BC01), au pilotage de l'unité opérationnelle à l'aide d'outils de suivi de performance (bloc RNCP35585BC02), au pilotage de la transformation digitale (bloc RNCP35585BC03), à l'évaluation des perspectives d'innovation (bloc RNCP35585BC04) et au management dans un environnement de travail en mutation digitale (bloc RNCP35585BC05) s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des objectifs de la Pro-A.

Une certification concerne les métiers de la data :

1. Titre professionnel « Développeur web et web mobile » (RNCP31114). Niveau : 5. Date d'échéance : 01-09-2023. Certification venant compléter le Titre RNCP « Développeur web » (RNCP13595) déjà inscrit dans l'accord étendu du 4 février 2020.

• 1.4. Certifications dans le secteur des instruments de musique correspondant à une nouvelle inscription sur la liste des formations éligibles à la Pro-A dans la branche

Les partenaires sociaux ont également souhaité ouvrir la famille des métiers de la vente au secteur des instruments de musique. La demande d'inscription des CAP « Assistant technique en instruments de musique » et des BMA « Technicien en facture instrumentale » sur la liste des formations éligibles à la Pro-A répond à la nécessité de renforcer les compétences techniques des vendeurs spécialisés en instruments de musique, comme l'argumentaire de l'accord du 4 février 2020 l'a exposé pour l'ensemble des métiers de la vente.

Face à une clientèle de plus en plus exigeante quant à la qualité des produits achetés et aux conseils apportés par les techniciens-vendeurs, le renforcement des compétences en termes de connaissance des instruments de musique, d'interventions techniques sur ceux-ci, ainsi que de prise en charge du client, s'avèrent essentiels pour pérenniser les emplois dans un environnement fortement concurrentiel.

Les quatre options du CAP « Assistant technique en instruments de musique » représentent un des points d'entrée majeurs de l'embauche dans les commerces d'instrument de musique. Les salariés concernés s'inscrivent, dans sept cas sur dix, dans une démarche de reconversion et sont titulaires, dans neuf cas sur dix, d'un titre d'un niveau supérieur au CAP (4 ou plus). Outre les compétences en matière de réglage et de réparation, l'assistant technique est en mesure d'informer et de conseiller le client sur le bon usage et la maintenance des instruments.

Les quatre options du brevet des métiers d'art (BMA) « Technicien en facture instrumentale » viennent compléter la formation reçue en CAP et répondent aux besoins de montée en compétences des techniciens-vendeurs en instruments de musique, dont elles développent la capacité à analyser le dossier de fabrication, à réaliser des choix sonores et esthétiques, et à s'adapter aux demandes de la clientèle.

Huit certifications, appartenant à la famille des métiers de la vente, correspondent à ces formations :

1. **CAP « Assistant technique en instruments de musique option piano » (RNCP815). Niveau : 3. Date d'échéance : 01-01-2024.**
2. **CAP « Assistant technique en instruments de musique option guitare » (RNCP816). Niveau : 3. Date d'échéance : 01-01-2024.**
3. **CAP « Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent » (RNCP817). Niveau : 3. Date d'échéance : 01-01-2024.**
4. **CAP « Assistant technique en instruments de musique option accordéon » (RNCP818). Niveau : 3. Date d'échéance : 01-01-2024.**
5. **BMA « Technicien en facture instrumentale option pianos » (RNCP913). Niveau : 4. Date d'échéance : 01-01-2024.**
6. **BMA « Technicien en facture instrumentale option guitare » (RNCP2727). Niveau : 4. Date d'échéance : 01-01-2024.**
7. **BMA « Technicien en facture instrumentale option instruments à vent » (RNCP 914). Niveau : 4. Date d'échéance : 01-01-2024.**
8. **BMA « Technicien en facture instrumentale option accordéon » (RNCP 417). Niveau : 4. Date d'échéance : 01-01-2024.**

L'ensemble des certifications listées ci-dessus figurent dans le tableau annexé au présent avenant.

Article 2 – Dispositions particulières pour les TPE

Les signataires conviennent que le contenu du présent avenant ne justifie pas de prévoir de stipulations spécifiques aux entreprises de moins de cinquante salariés, visées à l'article L. 2232-10-1 du code du travail et ce, en application de l'article L. 2261-23-1 du code du travail, étant précisé que la majorité des entreprises concernées par le présent avenant a un effectif inférieur à 50 salariés.

Article 3 – Dispositions diverses : entrée en vigueur de l’avenant, dépôt, extension

Le présent avenant entrera en vigueur le 1^{er} jour du mois qui suivra la publication de l’arrêté d’extension au *Journal Officiel de la République Française*.

À l’issue de la procédure de signature, le texte du présent avenant sera notifié à l’ensemble des organisations représentatives conformément à l’article L. 2231-5 du code du travail.

Conformément aux articles L. 2231-6, D. 2231-2 et D. 2231-3 du code du travail, le texte du présent avenant sera ensuite déposé en autant d’exemplaires que nécessaire au secrétariat-greffe du conseil de prud’hommes de Paris et aux services centraux du ministre chargé du travail.

L’extension du présent avenant sera demandée à l’initiative de la partie la plus diligente conformément aux dispositions de l’article L. 2261-24 du code du travail.

Fait à Paris, le 10 juin 2021

SIGNATAIRES :

Pour les organisations patronales : Le syndicat professionnel CDNA.

Pour les organisations salariales : Fédération des Syndicats CFTC Commerce, Services et Force de Vente – Fédération des Services CFDT.

Annexe.
Liste complémentaire des formations et certifications éligibles à la Pro-A.
Avenant n° 1 du 10 juin 2021 à l'accord du 4 février 2020

Métiers	Sanction	Libellé	Fiche RNCP	Niveau	Date d'échéance	Nature de la demande
MÉTIERS DE LA VENTE						
Employé de commerce	CAP	Équipier polyvalent du commerce	34947	3	31-08-2025	Renouvellement du RNCP684 (accord étendu du 04-02-2020), à échéance le 31-08-2021
	Titre RNCP	Employé polyvalent du commerce et de la distribution	35010	3	14-10-2025	Renouvellement du RNCP28736 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 05-08-2020
Vendeur en magasin	BAC PRO	Métiers du commerce et de la vente / Option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	32259	4	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre professionnel	Assistant manager d'unité marchande	35233	4	16-02-2026	Renouvellement du RNCP1893 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 15-02-2021
Vendeur-technicien	CAP	Assistant technique en instruments de musique option : piano	815	3	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	CAP	Assistant technique en instruments de musique option : guitare	816	3	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste

Métiers	Sanction	Libellé	Fiche RNCP	Niveau	Date d'échéance	Nature de la demande
---------	----------	---------	------------	--------	-----------------	----------------------

	CAP	Assistant technique en instruments de musique option : instruments à vent	817	3	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	CAP	Assistant technique en instruments de musique option : accordéon	818	3	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	BMA	Technicien en facture instrumentale option pianos	913	4	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	BMA	Technicien en facture instrumentale option guitare	2727	4	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	BMA	Technicien en facture instrumentale option instruments à vent	914	4	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	BMA	Technicien en facture instrumentale option accordéon	417	4	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste

Métiers	Sanction	Libellé	Fiche RNCP	Niveau	Date d'échéance	Nature de la demande
---------	----------	---------	------------	--------	-----------------	----------------------

Manager/responsable de magasin	Titre RNCP	Manager de rayon	34558	5	24-04-2025	Renouvellement du RNCP13355 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 21-04-2020
	Titre RNCP	Chargé de clientèle	34809	5	23-07-2025	Renouvellement du RNCP 32204 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 23-08-2020
	Titre	Responsable marketing et commercial	35540	6	19-04-2024	Renouvellement du RNCP28130 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 23-08-2020
	Titre	Responsable de la performance commerciale et du marketing digital	31967	6	21-12-2022	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre	Responsable marketing commerce et expérience client	35261	6	10-02-2023	Nouvelle inscription sur la liste
	Licence Pro	E-commerce et marketing numérique	30060	6	01-01-2024	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre	Responsable de communication	34919	6	14-09-2025	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre	Chargé de marketing et promotion	34581	6	24-04-2023	Nouvelle inscription sur la liste
	DIPLOVIS	Responsable du marketing et du développement commercial	35025	6	31-08-2025	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre	Responsable du développement et du pilotage commercial	34524	6	30-03-2023	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre	Manager du développement commercial	34994	7	14-10-2025	Nouvelle inscription sur la liste
	Titre	Manager du marketing et de la stratégie commerciale	34806	7	23-07-2025	Nouvelle inscription sur la liste

Métiers	Sanction	Libellé	Fiche RNCP	Niveau	Date d'échéance	Nature de la demande
---------	----------	---------	------------	--------	-----------------	----------------------

	Titre	Manager opérationnel d'activités	35585	7	19-05-2024	Nouvelle inscription sur la liste
--	-------	----------------------------------	-------	---	------------	-----------------------------------

MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

Agent logistique	Titre professionnel	Cariste d'entrepôt	34857	3	28-07-2025	RNCP 310 (exclu de l'accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 28-07-2020)
	Titre professionnel	Préparateur de commandes en entrepôt	34860	3	28-07-2025	RNCP 311 (exclu de l'accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 28-07-2020
	Titre RNCP	Opérateur logistique polyvalent	35144	3	16-12-2023	Renouvellement du RNCP28737 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 05-08-2020

Responsable d'équipe/responsable d'exploitation logistique	BTS	Gestion des transports et logistique associée	35400	5	01-01-2024	Renouvellement du RNCP12798 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 31-08-2020
	Titre	Responsable en logistique	34198	6	10-09-2024	Remplace le RNCP26190 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 23-08-2020

MÉTIERS DU MERCHANDISING

Merchandising	Titre RNCP	Visual merchandiser	35088	5	18-11-2023	Renouvellement du RNCP23651 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 07-08-2020
---------------	------------	---------------------	-------	---	------------	--

Métiers	Sanction	Libellé	Fiche RNCP	Niveau	Date d'échéance	Nature de la demande
---------	----------	---------	------------	--------	-----------------	----------------------

	Titre RNCP	Responsable visuel merchandiser	34790	6	23-07-2023	Renouvellement du RNCP 23790 (accord étendu du 04-02-2020), arrivé à échéance le 23-08-2020
--	------------	---------------------------------	-------	---	------------	---

MÉTIERS DE LA DATA

La Data	Titre professionnel	Développeur web et web mobile	31114	5	01-09-2023	Nouvelle inscription sur la liste
----------------	---------------------	-------------------------------	-------	---	------------	-----------------------------------